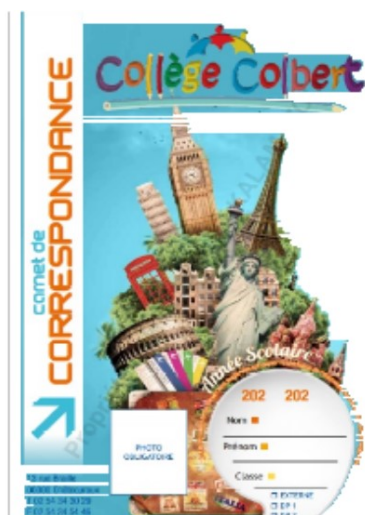


<http://clg-colbert-chateauroux.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article415>

Le carnet de correspondance

- A. Présentation et fonctionnement du collège -



Date de mise en ligne : mardi 23 août 2022

Copyright © COLLÈGE COLBERT CHÂTEAUX - Tous droits

réservés

Ton professeur principal te le donnera le jour de la rentrée. Il faudra coller dessus ta photo d'identité. Tu dois toujours l'avoir dans ton cartable. Ce carnet constitue le lien entre le collège et tes parents, et contient des informations essentielles : le nom des professeurs, l'emploi du temps, les demandes de rendez-vous, les informations administratives...

[<http://clg-colbert-chateauroux.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-colbert-chateauroux/local/cache-vignettes/L299xH400/carnet-efab1.png>]

En cas d'absence : Le contrôle des absences est fait tous les jours, à chaque heure de cours à l'aide du logiciel Pronote. Toute absence doit être justifiée le jour même par la famille par téléphone ou par mail. Dès ton retour au collège, tu dois justifier cette absence par écrit en présentant un billet d'absence prévu à cet effet dans le carnet de correspondance, au bureau de la Vie Scolaire. Si tu dois t'absenter, tes parents contactent le collège et complètent le carnet de correspondance ou envoient un mail.

En cas de retard : tu te présentes au bureau de la vie scolaire pour expliquer ton retard, l'Assistant d'Éducation saisit ton retard dans le logiciel Pronote. Tu devras fournir ensuite un justificatif signé de tes parents au plus tard le lendemain ; en échange tu recevras un billet de retour de la vie scolaire.

Le règlement intérieur du collège :

Elaboré par le Conseil d'Administration du collège, il est présent dans ton carnet de correspondance et doit être lu attentivement puis signé par toi et tes parents. La Principale assure l'application du règlement intérieur qui doit être porté à la connaissance de tous les membres de la communauté scolaire. Tout manquement au règlement intérieur peut entraîner des punitions ou des sanctions.

Le règlement est l'affaire de chacun pour le bien-être de tous